



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 8 avril 2022

PONT DE BRIGNOUD : LE DÉPARTEMENT PORTE PLAINTE CONTRE X ET MET TOUT EN ŒUVRE POUR ÉVALUER RAPIDEMENT LES DOMMAGES

Le pont qui relie Crolles à Brignoud a subi d'importants dommages suite à l'incendie criminel déclenché dans la nuit de lundi à mardi, et qui visait des câbles électriques situés sous l'ouvrage. Le Département de l'Isère porte plainte contre X. Le Département conduit actuellement toutes les expertises nécessaires, dans les plus brefs délais, pour évaluer le plus finement possible l'ampleur des dégâts.

L'incendie criminel a duré 7 heures sous la dalle du pont, provoquant de très importantes dégradations de la structure qui ont obligé à maintenir la fermeture totale de cette infrastructure, malgré la fin de l'incendie.

Le Département a immédiatement engagé les expertises nécessaires sur le pont, afin de mesurer les conséquences sur sa solidité. Dès l'incendie éteint, les premiers experts étaient sur place. Des analyses complémentaires sont en cours. Reste notamment à réaliser des carottages pour pouvoir évaluer l'amplitude des dégâts causés par l'incendie à l'intérieur de la structure et envisager les solutions pour rétablir la circulation pour tous les usagers. Des premiers résultats sont attendus à compter de la fin de la semaine prochaine.

Emprunté par 27 000 véhicules par jour, le pont de Brignoud, d'une longueur de 102 m et d'une largeur de 6 m, est un axe majeur de la vallée du Grésivaudan. Conscient des fortes perturbations quotidiennes affectant la population et les entreprises, le Département se doit avant tout d'assurer la sécurité des usagers de la route. C'est pourquoi le pont reste pour le moment fermé à tous et à tout type de circulation.

Le Département travaille à répondre aux enjeux de court et de long termes que pose la fermeture de ce pont :

- Comment assurer la circulation des modes doux entre les deux rives de manière sécurisée ?
- Comment sécuriser les infrastructures impactées par le report de trafic suite à la fermeture du pont ?
- Le pont peut-il être réparé ou doit-il être détruit pour être reconstruit ?

Le Département participera à la conférence des maires du Grésivaudan lundi prochain pour échanger et répondre à toutes les questions que pose ce contexte extrêmement compliqué pour les habitants et les entreprises des communes impactées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

